

Je crois savoir que les pêcheurs canadiens ne sont pas les seuls à s'en trouver contrariés, les garde-côtes américains le sont également parce qu'ils ne peuvent naviguer dans cette région de l'Atlantique à cause de l'absence d'installations Loran. La découverte possible de pétrole au large des côtes de l'Atlantique est un autre facteur qui justifierait l'installation dès maintenant de ces moyens d'aide à la navigation. Le gouvernement actuel et celui qui l'a précédé ont tous deux encouragé les pêcheurs à se munir du matériel le plus moderne. Ces moyens techniques utiliseraient le matériel de navigation Loran pour faire le point en mer. Si le gouvernement incite les pêcheurs à s'équiper de ce genre de navire et de ce genre d'appareillage, il doit leur offrir le matériel de navigation approprié. Il serait tout à fait ridicule de ne pas dépenser ces fonds parce que l'un va de pair avec l'autre. Je supplie le ministre de parler à ses collègues, les ministres des Travaux publics et des Transports, pour tâcher de les convaincre de réaffecter ce montant de 14 millions de dollars à la mise en place de ces installations Loran dont on a extrêmement besoin sur la côte de l'Atlantique.

Il y a d'autres points que nous aimerions aborder au cours du présent débat. Nous aimerions demander au ministre quelle mesure il a l'intention de prendre au sujet du saumon de l'Atlantique. Il doit bientôt prendre une décision à ce propos. Nous savons maintenant que le stock connaît d'énormes difficultés et que la décision ne sera pas facile. Il y a cinq ou six facteurs en cause et nous discuterons de cette question plus en détail au cours du débat. J'espère que l'on prendra cette décision en tenant compte des intérêts de ceux qui ont le plus besoin de ce saumon, et encore une fois, ce sont les petits pêcheurs, à notre avis.

Une autre possibilité s'offre au ministre: il pourrait dès maintenant réduire ou peut-être interdire la pêche au saumon à Terre-Neuve. Il est certain que la politique adoptée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne semble pas avoir permis la reconstitution des stocks, et je doute fort qu'il soit plus avisé d'appliquer cette même politique à Terre-Neuve. Je pense qu'il existe d'autres moyens de résoudre le problème du saumon.

Le vrai problème, selon nous, c'est la direction que prend la politique de la pêche. Elle s'écarte manifestement de la politique suivie par l'ancien ministre. Si le député de Nickel Belt cherche une différence de philosophie ou d'approche, qu'il examine la politique de la pêche, car à notre avis, il y a là une différence évidente que nous n'aimons pas et que nous aimerions voir changer.

M. Stevens: Monsieur le président, si je comprends bien nous en sommes à l'Annexe A. Je pense que le député a fait allusion au ministère des Pêches et des Océans mentionné à l'Annexe D. Pour éviter le désordre, je suggère que chaque député parle de l'annexe à l'étude, afin que nous puissions étudier de façon plus méthodique toutes les questions qui peuvent être soulevées. Je dis cela parce que c'est à propos de l'Annexe A que mes bons amis vont soulever la question des douze douzièmes. L'Annexe A traite des trois douzièmes que nous demandons en plus des neuf douzièmes actuels que prévoit le bill.

L'Annexe B concerne la demande de deux douzièmes, la dernière annexe concerne la demande de un douzième et l'Annexe D, le budget supplémentaire A. C'est le budget supplémentaire A qui contient des dispositions à l'égard des

Subsides

Pêches et des Océans. Je suggère que nous soulevions les diverses questions concernant les Pêches et les Océans lorsque nous en serons à l'Annexe D, ou lorsque nous en reviendrons à certains articles que nous avons laissés de côté. Par exemple, à l'article 2a) nous avons les dispositions générales à l'égard des neuf douzièmes qui englobe, bien sûr, les Pêches et tous les autres ministères. Si nous pouvions étudier l'Annexe A nous pourrions en finir avec cela et passer ensuite aux Annexes B et C et en arriver rapidement à l'Annexe D.

M. Breau: Comme nous avons convenu avec le leader du gouvernement à la Chambre d'étudier le budget des Pêches, nous sommes prêts à en parler lorsque nous en serons à l'article 2. Nous avons laissé de côté les autres articles afin de nous montrer coopératifs. Dans ces conditions, le président du Conseil du Trésor et vous, monsieur le président, ne seriez-vous pas d'accord pour que nous laissions de côté les Annexes A, B et C afin de passer à l'Annexe D, étant donné que nous sommes prêts à en discuter?

Nous pensions que nous allions étudier l'article 2 et que nous pourrions tout étudier à ce moment-là. C'est pourquoi nous préfererions laisser de côté les autres annexes et passer à l'Annexe D. Accepteriez-vous?

Le président: Je ne vois pas d'objection. Je partage les préoccupations du président du Conseil du Trésor, mais en ce qui concerne le transport maritime, j'ai trouvé moyen d'accepter les commentaires du député de Grand Falls-White Bay-Labrador même s'ils débordaient parfois du cadre de l'Annexe A et concernaient davantage la pêche que les quais et la construction navale. Je reconnais la difficulté qu'éprouve le député et j'ai déjà discuté de la possibilité d'entamer une nouvelle discussion approfondie sur la question des pêches. Je n'ai aucune objection à cela, mais pour reporter les annexes A, B, C, et passer à l'étude de l'annexe D, il nous faut le consentement du comité.

• (2110)

M. Rose: Du point de vue de mon parti, monsieur le président, nous ne sommes pas disposés pour le moment à reporter cet article. Nous avons encore un certain nombre de députés qui souhaitent en parler et je crois que nous comptons sur l'aspect général de cet article pour soulever des questions qui préoccupent au plus haut point les députés ici présents ce soir et qui reviendront demain, immédiatement après la période des questions.

M. Breau: Monsieur le président, je ne sais pas si le député qui vient de prendre la parole était présent quand le leader de son parti à la Chambre a accepté de reporter l'article 2. Nous nous sommes préparés à discuter de l'article 2. Si les autres veulent discuter d'autre chose, nous n'avons aucune objection à ce que la présidence leur donne la parole plus tard dans la soirée. Il est à mon avis injuste de sa part de soulever cette question maintenant, surtout quand nous venons d'accepter, sur la proposition de son leader, de reporter l'article 2. Nous ne prétendons pas leur interdire de discuter de toutes les questions d'intérêt pour eux, s'ils tiennent à avoir une part équitable à cette discussion; il est cependant très injuste de la part du député du Nouveau parti démocratique de nous refuser la possibilité de discuter des questions qui nous intéressent.